

## 40 ans de défense du bâti

par Michel Cognie,  
Vice-président de MP33

En 1965, le docteur Alfred Cayla, le géographe Roger Fisher, l'architecte René Fontaine ont créé Maisons Paysannes de France pour la sauvegarde du patrimoine rural et des sites ruraux. A l'époque, les circulaires administratives, dans un souci hygiéniste, conseillaient des ouvertures en largeur qui défiguraient les maisons paysannes.

### • Il fallait combattre la banalisation du bâti ancien •

Il était possible d'introduire le confort moderne sans effacer le caractère régional de la maison qui exprime une histoire économique et sociale. Il fallait sauvegarder les savoir-faire et les matériaux locaux...

### • La naissance •

Roger Fischer, secrétaire général de Maisons Paysannes de France m'a demandé, en juin 1966, d'assumer la responsabilité de délégué départemental en Gironde.

### • Dresser une typologie •

L'inventaire régional n'ayant pas les moyens d'étudier le «petit» patrimoine, l'association s'est mise au travail. Elle a réalisé une exposition photo intitulée «Maisons Paysannes du Sud Ouest» avec Monsieur Soin, délégué de Charente-Maritime. Cette exposition a été présentée au Centre Régional de Documentation Pédagogique de Bordeaux.

### • Les chantiers •

Notre premier «mursen moellons» a eu lieu au lycée agricole de Blanquefort, sous la direction de Monsieur Saturnin, maçon à Blaye. Beaucoup d'autres ont suivi, sous la direction d'Alain Algéo, chez Jo Luret, Pascal Bourgois, Jean Jeantet, Odile Caumes, au château de Lescombes à Eysines, etc...



### • Les sorties dans le département •

Elles ont été l'occasion de rencontrer nos adhérents et les associations amies...

Notre travail de sensibilisation du public a été aidé par la publication de «La Maison de Pays» de René Fontaine.

L'ouvrage a été résumé par Pascal Bourgois et illustré par Jean-Charles de Munain dans le «4 pages - Comment restaurer une maison de pays en Gironde». Ce «4 pages» a été publié grâce à une subvention du Conseil Général.

### • La sauvegarde •

Depuis la création de Maisons Paysannes, le public a pris conscience de la nécessité de la protection des sites. Le tourisme vert s'est développé, les maisons abandonnées par les agriculteurs ont été aménagées en gîtes ruraux ou en résidences secondaires. Les artisans ont retrouvé la pratique des savoir-faire et des matériaux traditionnels.

Maisons Paysannes a participé aux progrès par ses publications, son service conseil, ses «journées techniques».

Ces dernières années, elle s'est souciée de l'adaptation de l'habitat ancien aux nouvelles normes en matière d'isolation...

Il lui reste beaucoup à faire pour sauvegarder ce patrimoine rural qui est un élément fondamental de l'identité de notre région.

